

# VIVRE AU BORD DE L'EAU

## UNE RESPONSABILITÉ



### OBLIGATIONS

Les cours d'eau sont régis par des lois provinciales et des règlements municipaux afin d'assurer leur préservation et la protection de la faune aquatique. Vivre au bord d'un cours d'eau, peu importe la taille ou la nature de celui-ci, comporte certaines obligations.

### VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX PRÈS D'UN COURS D'EAU?

Informez-vous auprès de la Ville avant toute intervention, car des autorisations ou des permis peuvent être nécessaires. À titre d'exemples, les travaux suivants requièrent un permis :

- Stabilisation de la rive
- Construction d'un pont ou d'un ponceau
- Installation d'un exutoire de drainage souterrain
- Aménagement d'une embouchure de fossé

### FOSSÉ OU COURS D'EAU?

Il est facile de confondre un fossé et un cours d'eau, particulièrement quand il y a peu ou pas d'écoulement permanent et que le tracé est rectiligne.

Afin d'éviter de nombreux problèmes, il est important de vérifier le statut du lit d'écoulement ou de la dépression qui sillonne votre propriété en faisant une demande à cet effet auprès de la Ville.



Cours d'eau Kelly, branche 23



Cours d'eau Surprenant

### COURS D'EAU : IL EST INTERDIT



<b>1</b>	D'entraver l'écoulement d'un cours d'eau d'une quelconque façon.
<b>2</b>	De le canaliser ou de modifier son tracé.
<b>3</b>	De le creuser ou de le remblayer.
<b>4</b>	D'y prélever du gravier.
<b>5</b>	D'y construire des digues.

## QU'EST-CE QU'UNE BANDE DE PROTECTION RIVERAINE?

C'est une lisière végétale permanente, composée d'un mélange de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres, qui longe les cours d'eau. Cette lisière est protégée par la Politique québécoise de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, de laquelle découle la réglementation municipale. La bande de protection riveraine se délimite en calculant une distance de 10 à 15 mètres à partir de la ligne des hautes eaux (selon la pente). Il est à noter que la ligne de propriété n'est pas la ligne des hautes eaux.

### UN AMÉNAGEMENT RÉFLÉCHI OFFRIRA

### FONCTIONNALITÉ, ESTHÉTISME, EFFICACITÉ

### ET DURABILITÉ.

## SON IMPORTANCE

**Stabilisation** : Prévient l'érosion des berges et évite la perte de terrain, la sédimentation et l'envasement;

**Régulation** : Atténue les impacts des inondations en contrôlant le cycle hydrologique;

**Purification** : Filtre les polluants et diminue la vitesse des eaux de ruissellement;

**Protection** : Limite le réchauffement de l'eau et la production d'algues, en plus de fournir de l'ombre, de la nourriture et des abris pour la faune;

**Embellissement** : Améliore la qualité du paysage et redonne un aspect naturel aux rives.

## DÉFINITIONS

### RIVE

Portion de la bande riveraine ayant de 10 à 15 mètres selon la pente et bordant le cours d'eau. Elle est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux, vers l'intérieur des terres.

### LITTORAL

Portion définie à partir de la ligne des hautes eaux vers le centre du cours d'eau. Il fait partie intégrante du cours d'eau.

### LIGNE DES HAUTES EAUX

Délimitant le littoral et la rive, elle est située à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres.



## BANDE RIVERAINE : IL EST INTERDIT

1	De couper les arbres ou les arbustes d'une bande riveraine.
2	D'y tondre le gazon.
3	D'y réaliser des constructions ou des ouvrages.
4	D'y appliquer des pesticides ou des matières fertilisantes.



 **BON AMÉNAGEMENT**



 **MAUVAIS AMÉNAGEMENT**

Version mars 2021